

DRAFT !

Mena Lafkioui  
*Ghent University*

## **L'intonation comme marqueur de topicalisation en berbère**

Le présent article examinera le rapport entre l'intonation et la topicalisation en berbère<sup>1</sup>. Au plan interactionnel, « topicaliser » signifie attirer l'attention de l'interlocuteur sur un objet précis du discours. Chaque nouvelle topicalisation implique un recentrage de l'attention des interlocuteurs, ce qui va de pair avec une rupture (partielle ou totale) avec la topicalisation antérieure. Il est également question de rupture à l'intérieur du message entre le topique et le commentaire. En berbère, cette dissociation est marquée par une dislocation généralement à gauche (position pré-prédicative) du topique et une césure intonative le délimitant<sup>2</sup>. Au plan syntaxique, le topique berbère est représenté par l'« indicateur de thème »<sup>3</sup> : une fonction syntaxique particulière spécialisée dans le marquage du topique. Soit :

---

<sup>1</sup> Les exemples traités dans cet article sont extraits d'un corpus d'oral spontané enregistré au Rif (Maroc du Nord). Les analyses instrumentales correspondantes ont été effectuées à partir du logiciel Praat. Les abréviations employées dans l'analyse syntaxique (abréviations entre parenthèses) et énonciative des exemples sont : CC (complément circonstanciel), CD (complément direct), CE (complément explicatif), CI (complément indirect), COM (commentaire), T (topique), P (prédicat), RI (rupture intonative), S (sujet), SP (syntagme prédicatif), SPNV (syntagme prédicatif non-verbal).

<sup>2</sup> Qui est aussi un fait de syntaxe (Lafkioui, 1999 ; 2002 ; 2006 ; article sous presse mentionné dans la bibliographie) noté ici par une virgule entre parenthèses pour le distinguer de la pause notée par une virgule.

<sup>3</sup> Ce complément primaire appelé communément ainsi par les berbérissants à la suite de Galand (1964) est caractérisé par :

1. sa position pré-prédicative ;
2. sa séparation du syntagme prédicatif par une rupture intonative ;
3. son état libre du nom.

- (01) *nabil(.) y-āḥ a ssuq.*  
 T + RI COM (= SP - CC)  
 Nabil il+est allé au marché  
 ‘Nabil, il est allé au marché.’

Cependant, la position pré-prédicative qu’occupe souvent le topique ne constitue qu’une caractéristique subsidiaire<sup>4</sup>. Car de nombreux exemples authentiques témoignent du fait qu’il n’est pas toujours conditionné par une position fixe en berbère (en kabyle et en rifain par exemple). Cette préférence pour la dislocation à gauche vient de toute vraisemblance du fait qu’elle favorise la prédication, parce qu’elle facilite le repérage du topique auquel on accroche le message asserté.

Bien que la marque d’état libre du nom constitue un trait important du topique, elle n’est pas vérifiable, et donc valable, dans tous les cas. Par leur nature morphologique, plusieurs nominaux (souvent intrinsèquement déterminés) ne porte pas cet indice : les noms propres (exemple 01), certains noms de parenté, les pronoms et les noms à état unique<sup>5</sup>.

C’est la *dislocation intonative* qui forme la propriété principale du topique. Elle est fondée sur un contour mélodique qui atteint son sommet sur la dernière syllabe du topique avant de changer de direction sur la première syllabe du segment suivant, généralement le commentaire. Cette caractéristique prosodique est le seul élément définitoire concluant du topique des énoncés sans emphase<sup>6</sup>.

Le topique est nécessairement repris dans le commentaire (syntagme prédicatif) par une unité qui y assume diverses fonctions syntaxiques de type actanciel : la fonction de sujet (01), de prédicat (02), de complément direct (03) ou de complément indirect (04).

<sup>4</sup> Chaker (1983 : 461) l’a aussi constaté en kabyle.

<sup>5</sup> Ces noms ne font pas la distinction entre l’état libre et l’état d’annexion.

<sup>6</sup> Il est aussi le seul critère d’identification syntaxique pertinent de l’indicateur de thème correspondant.

- (02) *tammūt-nni(,)                      dīn azğid.*  
 T + RI                                      COM (= P - S)  
 l'endroit+en question    là-bas    roi  
 'A l'endroit en question, il y avait un roi.'
- (03) *tasğāt-nneḵ(,)    wšīg-ak-t iḡnat.*  
 T + RI                                      COM (= SP + CI + CD - CC)  
 part +de toi                    j'ai donné+à toi+là hier  
 'Ta part, je te l'ai donnée hier.'
- (04) *wen ġa yaḵān(,)    a s-ikkēs fus.*  
 T + RI                                      COM (= CI+SP - CD)  
 celui volant                    lui+il enlèvera main  
 'Celui qui vole, il lui coupe la main.'

La reprise du topique s'effectue toujours par un anaphorique : l'indice de personne /y-/ pour l'énoncé (01), le démonstratif /dīn/ pour l'énoncé (02), le pronom direct /-t/ pour l'énoncé (03) et le pronom indirect /s-/ pour le dernier énoncé.

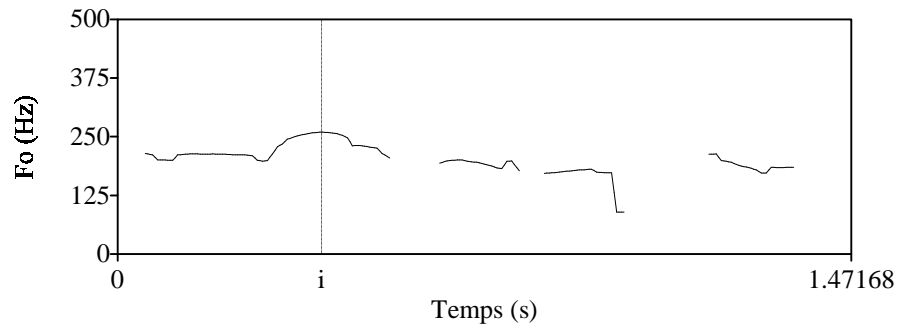
Seuls les topiques à valeur circonstancielle ne permettent pas qu'on les réitère lors de la prédication<sup>7</sup> :

- (05) *areḡan(,)    teḡreq yemma-m.*  
 T + RI                                      COM (= SP - CE)  
 ramadan                    elle est née mère+ta  
 'Au mois de ramadan, elle est née ta mère.'

L'analyse instrumentale de l'exemple (01) ci-dessous (Figure 1), montre que le topique *nabil* se démarque par un pic mélodique de

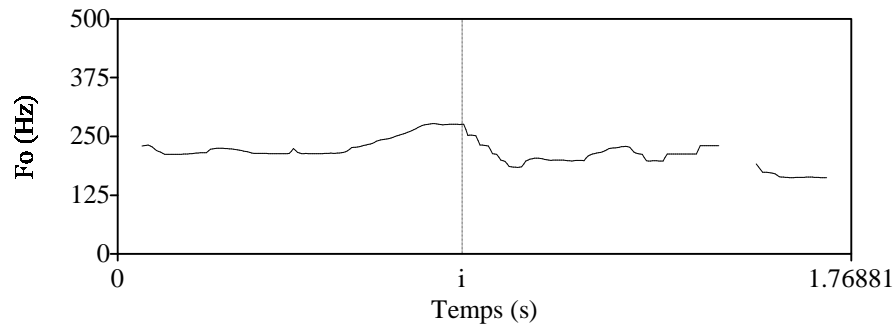
<sup>7</sup> L'absence de coréférent anaphorique pour le topique circonstanciel est également repérée en banda-linda (Cloarec-Heiss, 2000) et en tupuri (Ruelland, 2000). Tout comme en berbère, ces langues africaines exigent que le topique soit repris lorsque sont coréférent est en rapport notionnel avec la prédication.

260 Hz sur sa dernière syllabe, suivi immédiatement par une chute mélodique à partir de la première syllabe du groupe prédicatif *yāḥ*.



**Figure 1.** Contour de F<sub>0</sub> pour l'occurrence *nabil(.) yāḥ a ssuq*. 'Nabil, il est allé au marché.'

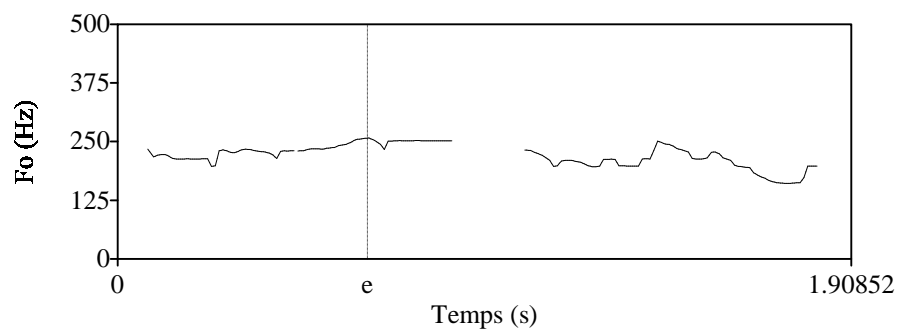
Le même schéma intonatif est suivi dans les exemples (02) à (05) : [F<sub>0</sub>↑ (F<sub>0max</sub> = dernière syllabe du T)] + [F<sub>0</sub>↓ = première syllabe du COM]. Soit les Figures 2 à 5 :



**Figure 2.** Contour de F<sub>0</sub> pour l'occurrence *tammūt-nni(.) dīn azǧīd*. 'A l'endroit en question, il y avait un roi.'

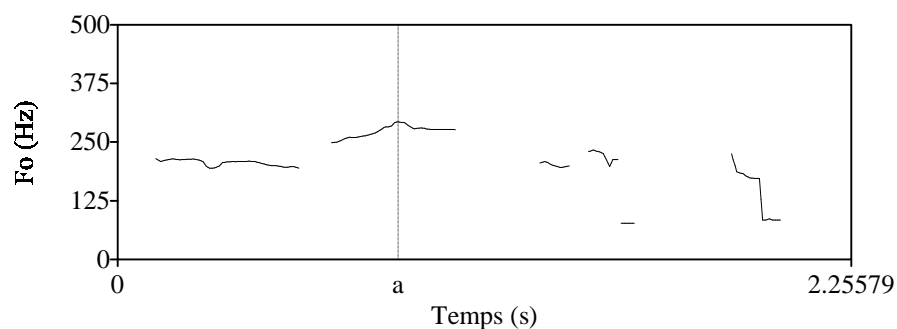
Le point culminant de la fondamentale de la voix coïncide pour l'énoncé (02) avec la voyelle finale /i/ (276 Hz) du topique *tammūt-nni(,)* après lequel la courbe change de direction.

Dans la Figure 3 de l'exemple (03), le topique *tasgāt-nnek(,)* est ponctué par une force fondamentale de 258 Hz sur sa dernière syllabe :



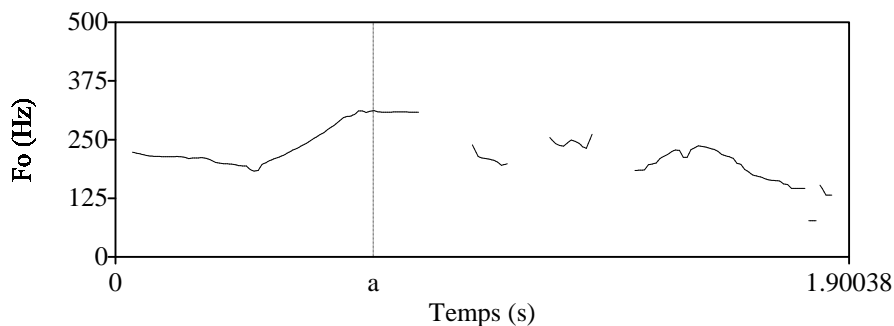
**Figure 3.** Contour de Fo pour l'occurrence *tasgāt-nnek(,)* *wšig-ak-t iqnat*. 'Ta part, je te l'ai donnée hier.'

La courbe mélodique de l'énoncé (04) indique la proposition *wen ġa yaḳān* comme topique (Figure 4). Elle l'enveloppe dans une unité intonative à valeur maximale de 293 Hz.



**Figure 4.** Contour de Fo pour l'occurrence *wen ġa yaḳān(,)* *a s-ikkas fus*. 'Celui qui vole, il lui coupe la main.'

Dans l'énoncé (05), le contour de Fo atteint son plafond de 321 Hz sur la dernière syllabe du topique *arendan* :



**Figure 5.** Contour de Fo pour l'occurrence *arendan(.) tehreq yemma-m*. 'Au ramadan, elle est née ta mère.'

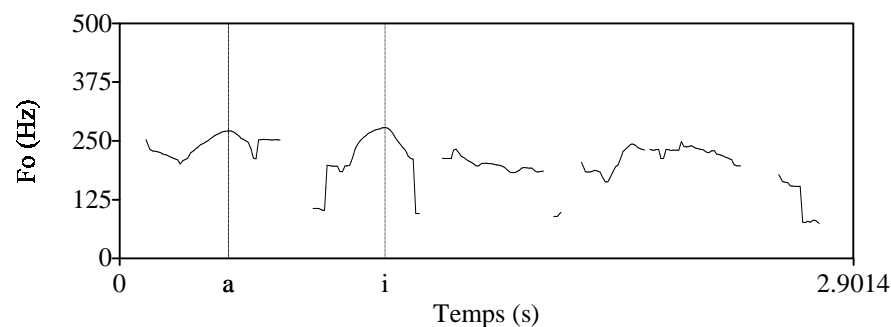
Il est courant de superposer des topiques à formes diverses dans le discours oral spontané (récit ou conversation) en berbère. L'énoncé suivant en est un échantillon du rifain :

- (06) *baba zik(,) ira ġā-s seḃea n tfunasin.*  
 T<sub>1</sub> T<sub>2</sub> COM (= SPNV)  
 père jadis été chez+lui sept de vaches  
 'Mon père, jadis, il avait sept vaches.'

Cette occurrence provient d'une interlocution où elle constitue une réplique à la question *ira ġā-ḵum ša n wagra ?* (Aviez-vous des biens ?). Dans sa réponse, l'interlocutrice introduit deux topiques succédant. Le premier réfère à la personne du père auquel est attribué le patrimoine familial décrit dans le commentaire *ira ġā-s seḃea n tfunasin* (Il avait sept vaches.). Le second situe cette description dans un temps passé et révolu, explicitement marqué par le morphème du passé-révolu *ira*.

Les deux topiques sont marqués par une force fondamentale qui domine la courbe intonative par sa valeur quantitative : 270 Hz

pour *baba* et 278 Hz pour *zik* (Figure 6). La différence minimale entre ces valeurs s'expliquerait par le besoin de faire monter davantage la mélodie sur le second topique afin que la césure avec la prédication soit plus audible et ainsi les topiques mieux démarqués. Le pointage intonatif de ces topiques dans la même plage mélodique marquerait non seulement leur lien intonatif mais aussi leur lien informatif. Leur charge informative serait d'une importance équivalente : tous deux sont introduits pour la première fois dans l'interlocution (*rupture totale* avec le topique précédent) et apportent ainsi des informations relativement saillantes<sup>8</sup>. Leur rapport intonatif et discursif privilégié est consolidé par leur valeur d'Intensité rapprochée : 73 dB sur le *a* de la dernière syllabe de *baba* et 75 dB sur le *i* de la dernière syllabe de *zik*.

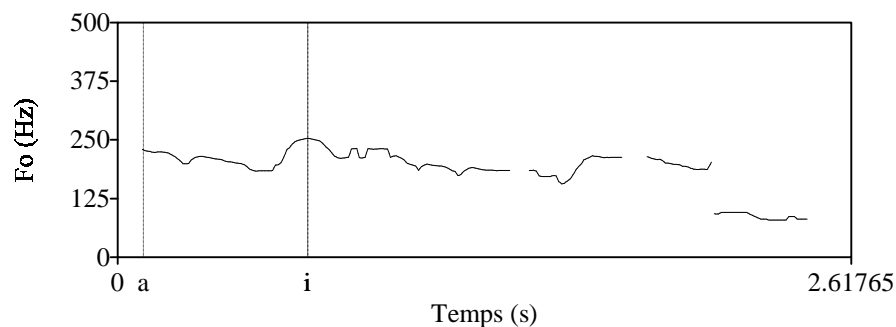


**Figure 6.** Contour de Fo pour l'occurrence *baba zik(.) ira gā-s šba n tfunasin*. 'Mon père, jadis, il avait sept vaches.' (Interlocution).

La configuration morphématique de l'exemple (06) apparaît une seconde fois, mais dans une monolocution qui fait partie du même groupe d'interlocutions de l'interaction plus large dont elle est extraite. Dans cette monolocution, la locutrice développe le contenu de sa réponse exprimée dans l'énoncé (06). Elle en reprend, au début,

<sup>8</sup> Ce genre de topique peut être qualifié de « topique phrastique ».

les mêmes morphèmes dans le même ordre syntaxique<sup>9</sup>. Leur ponctuation intonative diverge toutefois, dans la mesure où la différence de Fo des deux topiques y est plus significative (Figure 7) ; Fo = 229 Hz pour la première syllabe de *baba* et Fo = 253 Hz pour *zik*. La mélodie relativement basse du premier topique (avec Fo<sub>max</sub> sur sa première syllabe) serait imputé au phénomène de *continuité intonative-informative* avec le topique de l'échange verbal précédent (exemple 06). La mélodie relativement élevée du second topique sert à délimiter la frontière d'avec le commentaire. Cet échantillon de monolucution est déterminé par une courbe intonative à progression mélodique plus homogène que celle de son homologue en interlocution (Figure 6).



**Figure 7.** Contour de Fo pour l'occurrence *baba zik(.) ira gā-s šēa n tfunasin*. 'Mon père, jadis, il avait sept vaches.' (Monolucution).

En berbère, le trait identificateur le plus déterminant du topique d'un énoncé sans emphase est sa dislocation intonative<sup>10</sup>. Celle-ci est

<sup>9</sup> Cette reprise montre que le processus de topicalisation entretient un rapport direct avec certaines opérations cognitives telles que la mémorisation. Ce type de topique est dénommé « topique discursif ».

<sup>10</sup> La présence d'un constituant emphatisé dans l'énoncé peut modifier considérablement les propriétés intonatives du topique.



réalisée par une fondamentale de la voix (Fo) culminant, en général, sur la dernière syllabe du topique avant qu'elle tombe à partir de la première syllabe du commentaire succédant. Cette domination mélodique du topique a été aussi constatée en français (Rossi, 1999 : 82).

### Références bibliographiques

- CHAKER S., 1983. *Un parler berbère d'Algérie (Kabyle) : Syntaxe*, Université de Provence, Aix-en-Provence.
- CHAKER S., 1995. *Linguistique berbère : Etudes de syntaxe et de diachronie*, Editions Peeters, Paris-Louvain.
- CLOAREC-HEISS FR., 2000. Focalisation et topicalisation en bandalinda, in *Topicalisation et focalisation dans les langues africaines*, Caron (ed), Louvain: Peeters : 45-72.
- GALAND L., 1964. « L'énoncé verbal en berbère. Etude de fonctions », *CFS*, 21 : 33-59.
- LAFKIOUI M., 1999. *Syntaxe intégrée de l'énoncé non-verbal berbère (Parler rifain d'Ayt Wayagher – Maroc du Nord)*, Thèse de Doctorat (dir. S. Chaker), t.1 : p. 379 + t.2 : p. 55, Inalco, Paris.
- LAFKIOUI M., 2002. L'intonation et ses fonctions syntaxiques en rifain, in *Articles de linguistique berbère. Méorial Werner Vycichl*, K. Naït-Zerrad (ed.), Paris, L'Harmattan : 253-281.
- LAFKIOUI M., 2006. Complémentarité syntactico-énonciative entre morphèmes et intonèmes. Le cas du berbère, *FDL*, Numéro spécial : Les langues chamito-sémitiques, Paris, Ophrys.
- LAFKIOUI M., à paraître, L'intonation et sa fonction de structeur hiérarchique des syntagmes propositionnels sans indice morphématique. Le cas du tarifit, in *Etudes d'Intonation berbère*, Chaker, Phillipson & Mettouchi (eds), Paris/Louvain, Peeters, sous presse, 14 p.
- ROSSI M., 1999. *L'intonation, le système du français : description et modélisation*, Ophrys, Paris.

RUELLAND S., 2000. Topicalisation et focalisation en tupuri, in *Topicalisation et focalisation dans les langues africaines*, Caron (ed), Louvain: Peeters : 135-162.